

# PAULH'INFOS

Le Mag de Paulhan



PAULHAN

N°17  
Janvier / Février / Mars 2020  
[www.paulhan.fr](http://www.paulhan.fr)



**JB facade**  
 28 ans d'expérience professionnelle

Facade, divers travaux intérieur et extérieur

Tél. 06 68 16 71 95  
 Email: Berthelotjerome.bj@gmail.com  
 adresse: 34230- Paulhan

**ASSUR POUR TOUS**  
 Solutions d'assurances en courtage  
 Particuliers et Professionnels Ouvert à tous...



Résiliés compagnies, malades, risques aggravés acceptés

22, Boulevard Gambetta 34800 Clermont l'hérault  Tél : 04 99 91 36 33  
 Port : 06 61 36 30 34 

**GRAFIX**  
 INFORMATIQUE

**04 67 25 11 31**  
 Dépannage et vente de matériel  
 Tous services informatiques depuis 2000  
 Grand choix permanent d'occasions garanties

12 rue Alfred Pons (suivre Parking Mairie) 34230 PAULHAN  
 06 25 12 54 58 - mail@grafix.fr

**ETS MAURI MAX**  
 Triperie-Découpe-Conditionnement  
 Saucisserie - Négoce Viande

**Tél : 04 67 98 83 75 / Fax : 04 67 98 92 19**  
 ZAE de la Barthe - 34230 PAULHAN  
 Etal de Sète : Tél: 04 67 74 98 69  
 www.triperie-mauri.com / triperiemauri@orange.fr

**IMMOBILIER**  
**LM PATRIMOINE**  
 SPECIALISTE EN TRANSACTIONS FONCIERES & PRESTIGES

**Damien ROQUES - LM PATRIMOINE**

☎ 06.83.58.40.72 / 04.67.24.78.80  
 📍 2 Avenue Paul Pélisse, 34230 Paulhan  
 🌐 www.lm-patrimoine.fr

*Valorisons votre patrimoine*

**Carrefour**   
 contact

**PAULHAN**

Tel : 04.67.24.03.86

Lundi au Samedi 8h00-20h00 / Dimanche (& jours fériés) 9h00-13h00

**CGC**

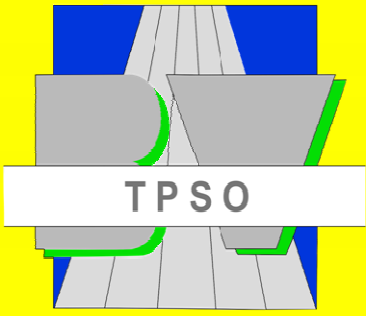
**BÂTIMENT**  
**ET TRAVAUX PUBLICS**  
 CONSTRUCTION GÉNÉRALE DU CÉRESSOU

Route de Péret—34230 ADISSAN Tél : 04 .67.25.14.39

**TABAC - PRESSE - LOTO**  
**CADEAUX**

Philippe & Mylène ROCHE  
 11, Boulevard de La Liberté  
 34230 PAULHAN  
 Tél. : 04.34.45.77.23

  
**TPSO**

**TRAVAUX PUBLICS DU SUD OUEST**  
**34120 LEZIGNAN LA CEBE**  
**TEL : 04.67.90.40.00**  
**contact@brajavesigne-tpso.fr**

**ENTREPRISE DE TRAVAUX ROUTIERS**  
**TERRASSEMENTS / RESEAUX DIVERS**  
**TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS**

# SOMMAIRE

## Affaires générales

Inscriptions sur les listes électorales	p 7
Recensement militaire	p 7
Les Halles	p 7

## Environnement

p 8

## Urbanisme

p 9

## Travaux

Travaux rue Raspail	p 10
Palmier	p 11
De la bibliothèque à la médiathèque	p 12
La Gare	p 12
Travaux route d'Usclas	p 13
Aménagement paysager Notre Dame des Vertus	p 14

## Entreprise locale

p 15

## Je jardine ma rue

p 15

## Jardins des souvenirs

p 15

## Foire aux Graines

p 15

## Collège Maffre-Baugé

p 16

## Retour en images

p 17

## Lotos 2020

p 19

## Bibliothèque Municipale Jeanne Grizard

p 20

## Associations

APE 123 Soleil	p 20
Les Amis de Paulhan	p 21
Amicale du Jumelage Paulhan-Krailling	p 23
Bien chez Nous'nou	p 23
Accompagnement Scolaire et Conseils en Education	p 24
Association EVENS	p 24

## Etat Civil

p 25

## Tribune Libre

p 26

VOTRE APPLI  
*Paulhan*  
DISPONIBLE SUR



## TOUT PAULHAN DANS VOTRE POCHE



Suivez l'actualité  
municipale et  
associative



Recevez les  
alertes météo



Devenez un  
éco-citoyen



Consultez les  
menus des  
cantines

En imprimant son journal sur un papier écologique voici ce que la ville de PAULHAN a permis d'économiser sur les ressources naturelles :



**154**  
kg de matières envoyées  
en décharge



**21**  
kg de CO<sub>2</sub>



**207**  
km parcourus en voiture  
européenne moyenne



**5 645**  
litres d'eau



**352**  
kWh d'énergie



**251**  
kg de bois



# PAULH'INFOS

## Le Mag de Paulhan

N°17

Janvier / Février / Mars 2020

[www.paulhan.fr](http://www.paulhan.fr)



## Edito

« L'homme a le choix, laisser entrer la lumière ou garder les volets fermés. »

Henry Miller.

Ce dernier trimestre a été marqué par des événements importants, parfois dramatiques :

- Au niveau national : mort de Ronan Pointeau (Castelnau-le-Lez) au Mali, mort des 13 soldats au Mali ;
- Au niveau départemental : mort des 3 sauveteurs pendant les inondations ;
- Au niveau local : tornade, épisode cévenol, mesure de péril d'urgence sur un bâtiment boulevard de la Liberté.

Événements qui ont énormément sollicité l'énergie et l'engagement du maire, de l'équipe municipale, des services administratifs et techniques, des sapeurs pompiers et de la police municipale, et des citoyens impactés.

Face à ces événements, la proximité s'est imposée à eux et a été leur force. La tornade, l'épisode cévenol ont endommagé 16 toits, déracinés et amputés des arbres. De nombreuses habitations ont été envahies par l'eau et la boue, comme certaines rues de la ville. Le ravinement des chemins a aussi été important. Les services cités plus haut ont été sur la brèche, pour rassurer, sécuriser, accompagner et aider les sinistrés. Après, il a fallu couper les arbres, nettoyer, déblayer le plus rapidement possible. Tâche très difficile. Heureusement, nous n'avons pas eu à déplorer de victimes comme dans un village voisin.



Autre sinistre, l'effondrement du plafond de Paulh'optique qui a entraîné la déclaration de mise en péril d'urgence du bâtiment. L'hébergement provisoire de trois locataires et du commerce s'est imposé. La municipalité a dû se substituer à la défaillance de la propriétaire. Face à tous les sinistrés, il a fallu avec une grande réactivité, continuer à mener une action ancrée dans le concret, dans le réel en s'affirmant comme vecteur de lien social pour la fabrique du bien commun.



Heureusement notre village est aussi le théâtre d'évènements chargés d'émotions positives, de moments de partage et de plaisir : concours de jeu provençal, fête des vendanges, marché bio, salon du bien-être, salon des artisans créateurs, dégustation du vin primeur, conférences des Amis de Paulhan, animations à la bibliothèque, marché de Noël, parade de Noël, collecte de la banque alimentaire, repas du jumelage AJPK, repas de l'Age d'Or, Noël de la municipalité, Noël de l'EHPAD... Un petit regret : l'annulation du projet Paulhan propre, pour cause d'alerte rouge. Merci à tous les bénévoles du tissu associatif.

En écho à cette dynamique, Paulhan continue son évolution avec les projets en cours et à venir : fin des travaux à la médiathèque (espace d'éducation, de savoir et tiers lieu), pause de la passerelle et tranche 3 de la voie verte, début des travaux à la gare et au parvis du cimetière. En 2020, grâce au partenariat d'Hérault Energies, la Communauté de Communes, le Département et la municipalité, les travaux vont rajeunir la route d'Usclas : enfouissement des lignes, réseau humide, trottoirs et bande roulante. Les habitations qui n'ont pas de réseau séparatif seront normalisées, la circulation sera plus confortable. Ce projet allie réglementation, confort et esthétique. Puis viendra l'aménagement de la rue du Ballast.

La municipalité et tous ses services souhaitent aux Paulhanaises et Paulhanais leurs meilleurs vœux pour l'année 2020 et vous donnent rendez-vous le mercredi 15 janvier 2020, à la Salle des Fêtes à 18h30.

Claude VALÉRO





PAULHAN

**Le Maire de Paulhan  
Le Conseil Municipal  
Les membres du C.C.A.S.  
et l'ensemble du Personnel Communal**

**vous souhaitent leurs meilleurs voeux  
pour l'année 2020  
Santé, Bonheur, Prospérité**

**Le Maire de Paulhan, et  
le Conseil Municipal,  
ont le plaisir de vous convier  
à la cérémonie des voeux**

**mercredi 15 janvier 2020  
à 18h30**

**Salle des Fêtes de Paulhan**

# Affaires générales

## Inscriptions sur les listes électorales



Les personnes remplissant les conditions pour être électeur peuvent se présenter à la mairie pour demander leur inscription sur les listes électorales ou sur le site sécurisé de l'Etat [service-public.fr](http://service-public.fr). Elles peuvent créer leur compte, remplir un formulaire et joindre les pièces numérisées (carte d'identité ou passeport, justificatif de domicile). Un accusé de réception confirmera par mail le dépôt de leur demande.

Tout changement d'adresse ou modification d'état-civil doit être également communiqué au secrétariat de la mairie dans les meilleurs délais.

Les personnes ayant constaté des erreurs (adresse, état-civil, etc.) sur leur carte d'électeur lors des précédentes élections sont priées de venir faire rectifier celles-ci avec les pièces justificatives nécessaires (pièce d'identité, justificatif de domicile...).

### POUR S'INSCRIRE :

Fournir un titre d'identité et de nationalité en cours de validité : carte d'identité ou passeport ou permis de conduire accompagné d'un justificatif de nationalité française.

Fournir un justificatif de domicile (facture d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe, à votre nom et prénoms, datant de moins de 3 mois) ou toutes pièces apportant la preuve de votre inscription, pour la cinquième fois et sans interruption, au rôle d'une des contributions directes communales (taxe d'habitation, taxe foncière).

Il faut avoir 18 ans (au plus tard la veille du scrutin), être de nationalité française (ou de la communauté européenne pour les élections européennes et municipales).

**Information** : Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 Mars 2020. Les demandes d'inscription sur les listes électorales en vue de participer aux scrutins devront être déposées au plus tard le vendredi 7 Février 2020, dernier délai.

## Recensement militaire

### BIENTÔT 16 ANS !

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant.

Une fois recensé, le jeune pourra s'inscrire sereinement, et sans retard, au permis de conduire ou conduite accompagnée, au baccalauréat...

Veuillez vous présenter à la mairie de votre domicile muni(e) de votre pièce d'identité – justifiant la nationalité française - et du livret de famille.



## Les Halles

Dans le cadre du projet Bourgs-Centres, seulement 28 questionnaires relatif au devenir des Halles ont été renseignés. Si vous le souhaitez, ce document est toujours disponible à l'accueil de la Mairie.

# Environnement

**La propreté de l'environnement comme de la ville est l'affaire de tous.  
Si la très grande majorité de nos concitoyens en est consciente et agit dans ce sens,  
l'irresponsabilité de quelques-uns ne peut être acceptée.**

Depuis quelques temps, la municipalité ainsi que de nombreux Paulhanais ont constaté des dépôts sauvages répétés d'ordures ménagères et d'encombrants sur la commune et particulièrement aux pieds des points d'apports volontaires.

Les dépôts sauvages posent plusieurs problèmes :

- Nuisances olfactives ;
- Dangers sanitaires ;
- Et surtout des risques d'accident quand ils empiètent sur la voie publique.

Se débarrasser de ses déchets encombrants sur un trottoir, au coin d'un bois ou dans une rivière est un comportement irresponsable mais malheureusement encore trop fréquent.

Ces cimetières sauvages de déchets polluent les sols, les eaux, l'air et dégradent les paysages. Nous informons les auteurs de ces indécences qu'ils s'exposent à des amendes de 450 à 1500 euros. Ils doivent aussi savoir que le fait d'apporter les déchets en utilisant un véhicule est un facteur aggravant et que personne n'est autorisé à rajouter des déchets sur un dépôt sauvage. Ces comportements inciviques ne sont pas acceptables.



Ce sont les services des communes et donc les finances publiques qui sont mis à contribution.

**Afin de poursuivre les auteurs de ces infractions, la municipalité a renforcé les moyens techniques de la Police Municipale par l'acquisition de caméras mobiles et par des mesures législatives portant sur la verbalisation et la fixation des tarifs d'enlèvement et de nettoyage des dépôts sauvages sur le territoire communal, en vigueur depuis le 24/10/2019.**

## ***Qu'est-ce qu'un dépôt sauvage ?***

Tout objet déposé sur les trottoirs **en dehors des dates et horaires de collectes** prévues par la ville est considéré comme un dépôt sauvage. **Au même titre pour les personnes qui laissent leurs récipients d'ordure en dehors des dates et horaires de collectes.**

## ***Combien de m<sup>3</sup> par jour ?***

**2,5 m<sup>3</sup>** de dépôts sauvages (vidage des corbeilles inclus), par jour, ont été collectés sur la ville de Paulhan en 2018 par les agents municipaux (*2,3 m<sup>3</sup> en 2017*). *Cela représente 625 m<sup>3</sup> en 2018 à l'année (502 m<sup>3</sup> à l'année en 2017)*. **C'est beaucoup trop !**

## ***Quel coût pour la ville ?***

Le ramassage des dépôts sauvages (vidage des corbeilles inclus) coûte environ **53 173,07 €** par an à la ville en 2018 (51 466,16 € en 2017) : camion, agents, fournitures, élimination des déchets.



## Les encombrants, c'est une fois par mois ! Stop aux dépôts sauvages !

### Quand dois-je sortir les encombrants ?

Une fois par mois, « **LE DERNIER MERCREDI DE CHAQUE MOIS** ». Les encombrants doivent être sortis devant chez vous **la veille du jour de collecte à partir de 18h30**. Au préalable, il est indispensable de vous inscrire en mairie. Le jour du ramassage, les **agents ne collectent que les objets mentionnés lors de votre inscription**. De plus, nous attirons votre attention sur le fait que ne sont considérés comme encombrants que les objets de gros volume, non transportables dans un véhicule, par vos propres soins, en déchetterie.

**Les déchets de travaux, de jardin et toxiques (peinture et pneumatiques) ne sont pas autorisés.**

### Que risque-t-on ?

**Les dépôts sauvages sont interdits.**

Les articles L541-2 et L541-3 du Code de l'Environnement définissent la responsabilité des producteurs de déchets et l'article R635-8 du code pénal classe en « contravention de la 5ème classe (jusqu'à 1 500 €) le fait de déposer, d'abandonner ou de jeter, en un lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une épave de véhicule, soit des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet, de quelque nature qu'il soit ». Les contrevenants encourent aussi la confiscation du véhicule ayant servi au délit. Le fait d'abandonner sacs, cartons, autres déchets et même emballages ou bouteilles à côté des bornes d'apport volontaire est aussi considéré comme un dépôt sauvage.

**Article R644-22 du code pénal:** Le fait d'embarrasser la voie publique en y déposant ou y laissant sans nécessité des matériaux ou objets quelconques qui entravent ou diminuent la liberté ou la sûreté de passage est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 4e classe.

Les personnes coupables de la contravention prévue au présent article encourent également la peine complémentaire de confiscation de la chose qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction ou de la chose qui en est le produit.

**La déchetterie d'Aspiran, route de Canet, est à votre disposition du mardi au samedi de 09h à 12h et 14h à 17h15.**



## Urbanisme

### Révision Plan Local d'Urbanisme

Le conseil municipal de Paulhan a délibéré en date du 09/07/2015 afin de prescrire la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) de la Commune. De nouvelles mesures législatives et réglementaires ont été adoptées dans le domaine de l'urbanisme notamment les lois Grenelle et ALUR. Il apparaît opportun de conforter le P.L.U de la commune avec ces nouvelles mesures.

Il semble donc nécessaire d'accompagner ces évolutions afin de fixer les objectifs en réorientant le projet d'aménagement et de développement durable du territoire, à savoir :

- renforcer le dynamisme économique de la commune

pour assurer la création de richesses et d'emplois ;

- développer une commune accueillante, solidaire et équilibrée pour répondre aux besoins de tous ses habitants ;

- maintenir l'équilibre harmonieux entre le développement économique de la commune, son aménagement (modes d'urbanisation, déplacement) et la protection de l'environnement naturel et agricole.

**Un registre de concertation est disponible à l'accueil de la mairie aux heures et jours habituels d'ouverture, destiné aux observations de toute personne intéressée.** Il est également possible d'écrire à M. le Maire.

# Travaux

## TRAVAUX RUE RASPAIL

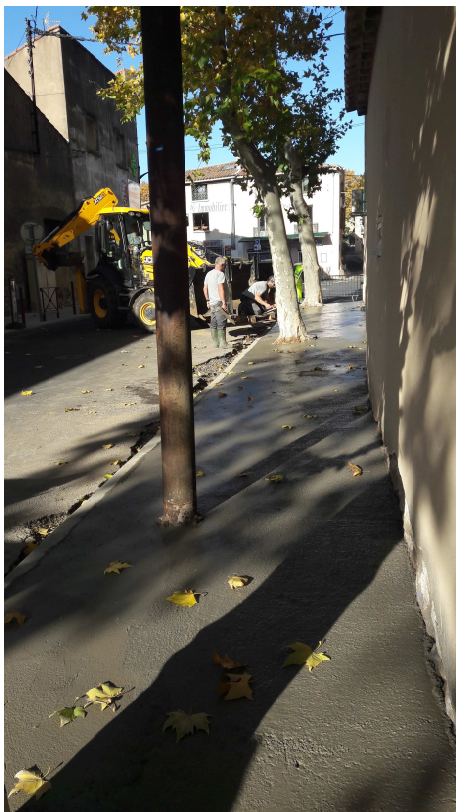
Au vue du danger piétonnier, les Services Techniques municipaux ont entrepris la réfection et la mise en sécurité d'une partie du trottoir de la rue Raspail.

En effet, le béton soulevé en différents endroits par les racines des platanes représentait un réel danger pour les usagers.

Lors des travaux, d'énormes racines ont été coupées, les bordures de trottoirs ont été remplacées par des bordures neuves, ainsi que l'avaloir à l'angle du Cours National.

Une campagne d'élagage des platanes a eu lieu entre décembre et janvier, sur la commune, notamment rue Raspail et place de la Fonette.

La seconde partie du trottoir sera réalisée au cours de l'année 2020.



## PALMIER

Le magnifique palmier qui agrémentait les Jardins de la Mairie a dû être coupé.

Attaqué au cœur par le charançon rouge des palmiers, les branches tombaient créant un risque pour les personnes qui empruntent ce chemin tous les jours et pour les enfants présents dans le jardin.

L'intervention de l'entreprise Marc Elagages était indispensable pour abattre le palmier ravagé et condamné par ce parasite.

Equipés du tractopelle, les Services Techniques municipaux ont achevé de déraciner la souche.

Une fois l'emplacement initial nettoyé, et l'apport végétal réalisé, un olivier a été planté.



## DE LA BIBLIOTHEQUE A LA MEDIATHEQUE

Sous la mandature de Monsieur Vézian, la maison qui jouxte la bibliothèque rue de Veyrac a été achetée en prévision d'une extension. Le treillis soudé a été posé dans l'une des salles, une cloison détruite. Depuis cette maison, comme l'étage de la bibliothèque sont restés à l'abandon. La porte de la maison a souvent été défoncée à l'occasion d'occupation illégale et a connu de nombreuses dégradations.

Constatant, lors de l'accueil des scolaires, des expositions, des conférences, l'étroitesse des locaux actuels, il a été décidé l'agrandissement de l'équipement. Ce qui permet de valoriser l'acquisition de la maison et de consolider les 2 bâtiments. Lors des travaux, il a été constaté que les murs porteurs étaient posés à même le sol, sans fondation. Un renforcement a été mis en place. La médiathèque pourra accueillir dans de très bonnes conditions le public et toutes les initiatives des associations et des professionnels. Elle mettra en valeur l'entrée de la circulade avec un équipement destiné à l'éducation, au savoir, à la rencontre ; un véritable tiers lieu à disposition de la population toutes générations confondues. Ainsi, nous concrétisons un engagement de notre liste. Une autre liste avait un projet de médiathèque dans les Halles. Preuve qu'un tel espace est indispensable à la dynamique d'une commune.

Le montant des travaux est de 986 618,54 euros HT (1183,942,25 € TTC). Les subventions obtenues sont : 292 113,46 € et 84 8000 € (Etat), 40 000 € (Département), 266 168 € (Région). Les fonds propres sont de 303 537,08 €, sur lesquels seront récupérés 17,444 % de FCTVA.



*Etat de l'étage depuis plus de 20 ans.*

## LA GARE

Un projet de rénovation de la gare a été établi concernant les façades, la marquise, la toiture, les logements, la salle des pas perdus, l'aile gauche et la lampisterie. Un architecte du CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) a accompagné la municipalité dans la rédaction du projet. Ses suggestions ont été présentées en conseil municipal privé. La procédure classique a été mise en place. La multiplicité des projets municipaux (tranche 2 de l'école, centre technique municipal, cimetière, bibliothèque) et l'inscription du projet dans les bourgs centres ont imposé un travail en plusieurs tranches, d'autant qu'il est conditionné par l'obtention de subventions.

Dans le cadre du POST (Partenariat d'Objectifs de Structuration du Territoire), le département a octroyé une subvention de 140 000 euros pour 600 000 euros de travaux prévus initialement (travaux+études). Subvention qui a fait l'objet d'une demande de prorogation en conseil municipal le 8/04/19.

L'achèvement des travaux doit avoir lieu le 21/09/20, sur cette tranche de subvention. Délibération du conseil municipal 17/03/16. Une autre demande d'aide a été déposée dans le cadre du contrat de ruralité sur la base de 555 000 euros hors taxe. Délibération votée à l'unanimité en conseil municipal.

Le 20/12/2018 une demande de subvention a été votée en conseil municipal à l'unanimité dans le cadre des bourgs centres.

Dans le cadre du contrat territorial une subvention de 388 500 € est prévue pour les travaux. Il faut attendre l'avis officiel d'accord avant d'engager les travaux. Cette somme peut s'ajouter aux 140 000 euros du POST, dans la limite des 80% maximum de subventions.

Les travaux seront réalisés en plusieurs étapes comme prévu dans la fiche 1-5 du contrat bourg centre consultable à l'accueil en mairie.



Gare d'APT qui ressemble à celle de Paulhan. Nous espérons une aussi belle réalisation à la fin des différentes tranches de travaux. Le dossier complet est consultable à l'accueil en mairie. Vous pourrez constater que le projet n'est pas un projet culturel mais qu'il concerne le patrimoine : façade (marquise), énergie (huisserie), habitat (4 logements), voirie (trottoirs) et lieu de vie (salle des pas perdus).

### **TRAVAUX ROUTE D'USCLAS**

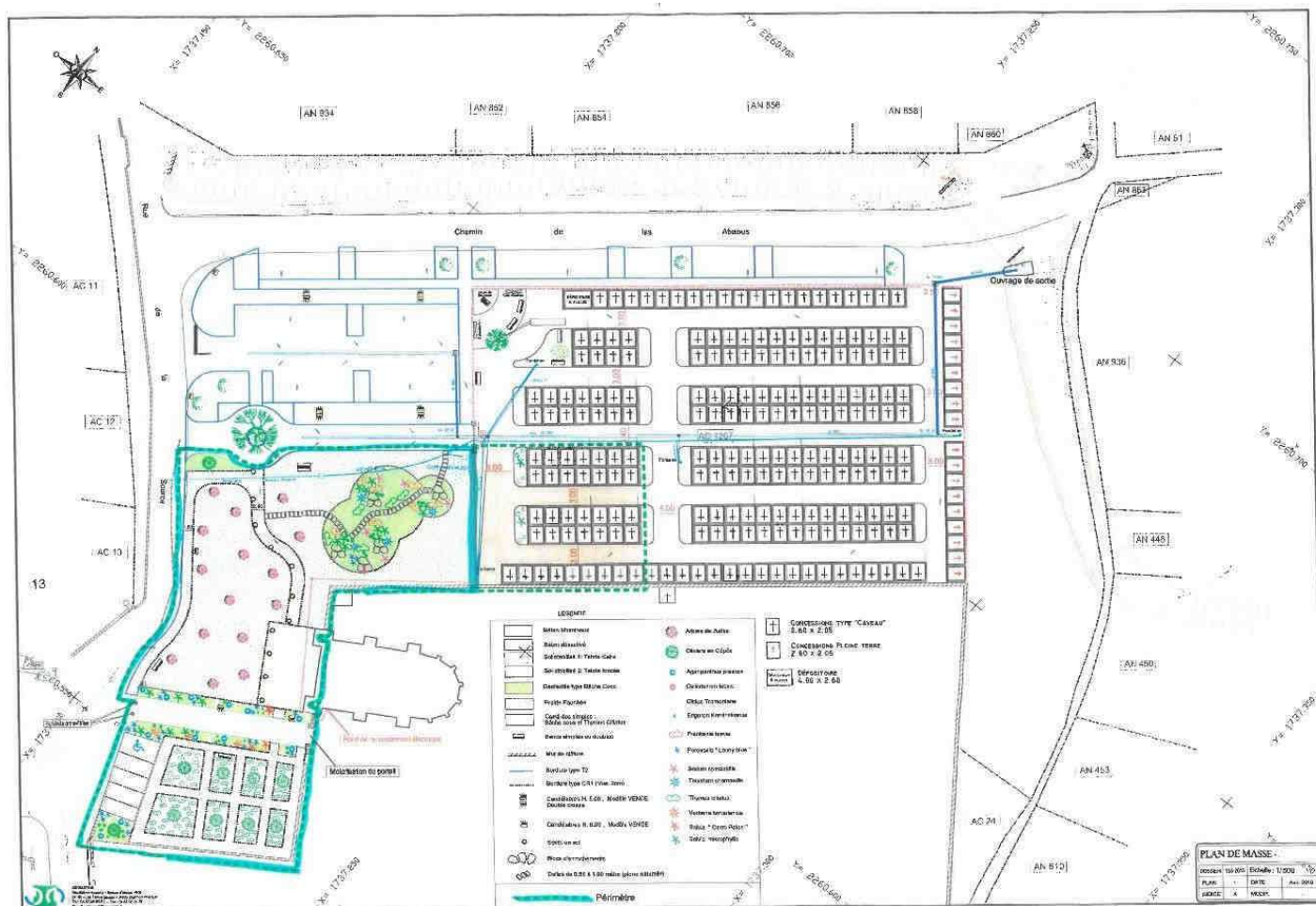
Le 10 décembre 2019 a eu lieu en mairie une nouvelle réunion concernant la tranche 1 des travaux de la route d'Usclas (du pont noir à l'école Arc en Ciel).

Les différents partenaires de ce projet étaient présents : Conseil Départemental (bande roulante), Hérault Energies (enfouissement des lignes), Communauté de Communes (réseau humide et raccordement), la municipalité (trottoir, cheminement piéton).

La phase de préparation se déroulera de février à début mars. La préparation du chantier, l'obtention de la DICT, dureront 6 semaines. Les travaux débuteront fin mars, début avril. Pendant une semaine la dépose des conduites en amiante sera effectuée par du personnel spécialisé en tenue adaptée, proche des habits de cosmonaute. Travail compliqué, les conduites sont à 3 mètres de profondeur. Toutes les maisons du côté droit, en direction d'Usclas, seront raccordées au séparatif, l'enfouissement des réseaux secs seront réalisés. Puis ce sera le tour des trottoirs et de la bande roulante. Les travaux se termineront en septembre. Un plan de circulation sera communiqué le moment voulu. Des réunions d'informations auront lieu en anticipation des travaux.

Une fois cette portion réalisée, une tranche 2 prendra la suite (école Arc en Ciel, stade). L'objectif de ce projet est d'apporter du confort, de la sécurité aux utilisateurs, ainsi qu'une mise aux normes des réseaux des riverains.

## AMENAGEMENT PAYSAGER NOTRE DAME DES VERTUS



Toutes les personnes qui résident dans le périmètre d'un bâtiment classé connaissent les contraintes imposées par les Bâtiments de France lors d'une construction ou de travaux de rénovation.

Il en est de même pour la municipalité dont les élus ont dû par 3 fois se déplacer, accompagnés d'un géomètre, à Montpellier pour rencontrer les architectes des Bâtiments de France. Ceci afin de finaliser le projet d'aménagement paysager de Notre Dame des Vertus, dont voici les détails et de prendre en compte toutes les recommandations : choix des arbres, des végétaux, place de la prairie, parking, cheminement du parking au cimetière...

Voici le plan du projet d'aménagement paysager de Notre Dame des Vertus. Projet voté par 2 fois à l'unanimité en conseil municipal. Pour une base de travaux de 117 315 euros HT, il a été obtenu 35 600 euros du département, 24 463 euros de la région et 25 000 du hors programme, soit 84 063 euros. S'ajouteront à ces subventions, les 17, 404 % de FCTVA que la municipalité récupèrera une fois les travaux terminés. Il faut préciser que le maire ne peut demander les subventions que si le conseil municipal l'a mandaté pour.

Le parking sera réalisé dans une seconde étape, à l'emplacement actuel du stationnement non organisé. Vous pouvez consulter à l'accueil le projet bourg centre dont les pages 30 et 31 présentent en détail cette opération.

# Entreprise Locale

## BREDA PEINTURE

BREDA PEINTURE, entreprise de **peinture intérieure – extérieure écologique** vous propose d'embellir et rénover votre habitation en limitant la pollution intérieure.

Devis adapté à votre projet et respect des délais.

Contact : Olivier BREDA 06 32 10 68 65 [bredapeinture.com](http://bredapeinture.com)

BREDA PEINTURE



## Je jardine ma rue

UN PROJET INNOVANT : JE JARDINE MA RUE.

Dans la continuité du marché des graines et de Paul'h'en fleur, l'équipe de bénévoles entraînée par Jackie Moses travaille sur un nouveau projet : je jardine ma rue.

Améliorer son cadre de vie est toujours un projet valorisant. Un brin de végétation dans la ville, c'est un peu de poésie apportée au passant ou au riverain. Il suffit de se lancer, certaines personnes l'ont fait. Les citoyens souhaitent toujours plus de vert en ville. La collectivité en propose avec ses jardins, ses espaces publics, sa voie verte. Il est possible de réaliser beaucoup plus en proposant des initiatives citoyennes. S'inspirant du projet mené dans la ville de Rennes, une opération « jardiner ma rue » pourrait être proposée dans notre cité, via un accord entre la ville et l'association, qui ouvrirait un permis de végétaliser (autorisation temporaire d'utilisation de l'espace public). Ce qui rendrait les citoyens volontaires acteurs de leur environnement.

Une autorisation de végétalisation sur l'espace public sera établie. Vous pouvez vous informer auprès de la mairie.



## Jardin des souvenirs



## Foire aux Graines

# Collège Maffre-Baugé

## UN CAR PEDAGOGIQUE POUR SENSIBILISER LES COLLEGIENS

KEOLIS Courriers du Midi organise la tournée du car pédagogique dans les collèges de l'Hérault, en partenariat avec Hérault Transport.

Le 25 novembre dernier, les 180 collégiens de 6<sup>ème</sup> du Collège Emmanuel Maffre-Baugé ont ainsi été sensibilisés à la sécurité dans les transports en commun, notamment sur l'obligation du port de la ceinture de sécurité depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2015.

Installé sur un porte-engin, le car pédagogique recrée des situations réalistes d'accident grâce au système de retournement qui permet au véhicule de s'allonger sur le flanc. Il permet ainsi aux élèves de prendre conscience de l'importance du port de la ceinture de sécurité et du respect des consignes tant pour maîtriser leurs émotions que pour se déplacer à l'intérieur d'un car couché sur le côté. Dans une telle configuration, les sièges et bagages deviennent des obstacles, et la seule issue de secours est la trappe sur le toit.

Cette expérience s'accompagne de la projection de 2 vidéos expliquant les consignes à respecter à bord et à proximité des transports scolaires, ainsi que d'un quizz.

Cette campagne de sensibilisation s'avère d'autant plus nécessaire que 70% des enfants ne mettent pas la ceinture de sécurité à bord d'un car.





# Retour en images



Journée récréative à l'EHPAD Vincent Badie



Concours jeu provençal



Cross pour la protection du climat



Sensibilisation à la sécurité avec le car pédagogique



Remise des maillots de l'Equipe de France de Tambourin



Animation tricoton à la bibliothèque



Lancement de la lutte contre le gaspillage alimentaire



Les scolaires lors de la cérémonie du 11 novembre



Hommage aux 13 soldats morts au Mali



Fête des Vendanges



Salon du Bien-Etre et de la Santé



Salon des Créateurs



Marché de Noël



Parade de Noël



Noël de l'Age d'Or



Spectacle de Noël des maternelles de l'école DOLTO

# Lotos 2020



PAULHAN

## CALENDRIER LOTOS 2020 / SALLE DES FETES

Horaires des lotos : samedi : 21h

dimanche : 16h

Annule et remplace le précédent

Mise à jour : 15/11/2019

DATES	ASSOCIATIONS
<i>Vendredi 27 décembre 2019</i>	
<b>Dimanche 29 décembre 2019</b>	<b>Amicale des Sapeurs-Pompiers</b>
<i>Vendredi 3 janvier 2020</i>	
<b>Samedi 4 janvier 2020</b>	<b>Ensemble et Solidaires (les deux lotos auront lieu à 16h)</b>
<b>Dimanche 5 janvier 2020</b>	
<i>Vendredi 10 janvier 2020</i>	
<b>Samedi 11 janvier 2020</b>	<b>Etoile Sportive Paulhan-Pézenas Avenir</b>
<b>Dimanche 12 janvier 2020</b>	
<i>Vendredi 24 janvier 2020</i>	
<b>Samedi 25 janvier 2020</b>	<b>Cyclo-club Paulhanais</b>
<b>Dimanche 26 janvier 2020</b>	<b>Assoc. Laïque des Parents d'Elèves du Collège</b>
<i>Vendredi 31 janvier 2020</i>	
<b>Samedi 1 février 2020</b>	<b>Comité des Fêtes</b>
<b>Dimanche 2 février 2020</b>	
<i>Vendredi 7 février 2020</i>	
<b>Samedi 8 février 2020</b>	<b>Au-Delà de Nos Limites</b>
<b>Dimanche 9 février 2020</b>	
<i>Vendredi 14 février 2020</i>	
<b>Samedi 15 février 2020</b>	<b>Le Bouc de Paulhan</b>
<b>Dimanche 16 février 2020</b>	
<i>Vendredi 21 février 2020</i>	
<b>Samedi 22 février 2020</b>	<b>Amicale des Sapeurs-Pompiers</b>
<b>Dimanche 23 février 2020</b>	<b>Paulhan Solidaire</b>
<i>Vendredi 28 février 2020</i>	
<b>Samedi 29 février 2020</b>	<b>Amicale des Sapeurs-Pompiers</b>
<b>Dimanche 1<sup>er</sup> mars 2020</b>	<b>Anciens Combattants</b>
<i>Vendredi 6 mars 2020</i>	
<b>Samedi 7 mars 2020</b>	<b>Paulhan Handball Club</b>
<b>Dimanche 8 mars 2020</b>	
<i>Vendredi 27 mars 2020</i>	
<b>Samedi 28 mars 2020</b>	<b>Foyer Socio-Educatif du Collège (les deux lotos auront lieu à 16h)</b>
<b>Dimanche 29 mars 2020</b>	
<i>Vendredi 3 avril 2020</i>	
<b>Samedi 4 avril 2020</b>	<b>Amicale des Sapeurs-Pompiers</b>
<b>Dimanche 5 avril 2020</b>	<b>Rencontre et Loisirs</b>
<i>Vendredi 10 avril 2020</i>	
<b>Samedi 11 avril 2020</b>	<b>ACA<sup>2</sup>P</b>
<b>Dimanche 12 avril 2020</b>	
<b>Lundi 13 avril 2020</b>	
<i>Vendredi 17 avril 2020</i>	
<b>Samedi 18 avril 2020</b>	<b>Paulhan Solidaire (le loto aura lieu à 16h)</b>
<b>Dimanche 19 avril 2020</b>	<b>Accompagnement Scolaire et Conseils en Education</b>
<i>Vendredi 24 avril 2020</i>	
<b>Samedi 25 avril 2020</b>	<b>Etoile Sportive Paulhan-Pézenas Avenir</b>
<b>Dimanche 26 avril 2020</b>	

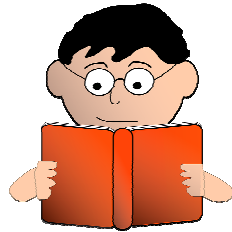
# Bibliothèque Municipale Jeanne Grizard

## COUPS DE CŒUR :

En attendant l'ouverture de votre nouvelle médiathèque, nous vous proposons une sélection de livres :

### Livres jeunesse :

- *Les petits explorateurs en voyage*, éditions Kimane, 2018
- *Roule ma poule*, éditions Milan, 2018
- *Défis zéro déchet : 32 défis à relever pour protéger la planète*, éditions rusti'kid, 2019
- *Ma fugue dans les arbres*, éditions Magnard, 2019
- *Ils étaient faits l'un pour l'autre : les meilleures recettes à base de deux ingrédients seulement !*, éditions Thierry Magnier, 2016



### Livres adulte :

- *Le meunier de Lavault de Michel Blondonnet*, éditions Gabelire, 2017
- *La dame de la Ténarèze de Madeleine Manslet-Berthaud*, éditions Presses de la Cité, 2019
- *Mémoire de cheminots : la saga de la famille cheminote, 150 ans de solidarité et de culture à travers*



*ses associations de Georges Ribeill, édition la vie du rail, 2018*

- *Reviens quand tu veux de Mélanie Taquet*, éditions Eyrolles, 2019
- *Maintenant ou jamais ! : la transition du milieu de la vie du Dr Christophe Fauré*, éditions Albin Michel, 2011

## Infos

**Aux lecteurs très en retard** : pensez à rapporter vos livres aussi bien ceux appartenant à Paulhan que ceux de la Médiathèque Départementale. **S'ils ne sont pas restitués, obligation sera faite au lecteur d'acheter un exemplaire du livre non rendu.**

Les animations de l'année 2020 seront indiquées par voie d'affichage.

Le portage de livres à domicile est un service proposé par votre bibliothèque. Il s'adresse aux personnes ne pouvant se déplacer. Pour toute demande de renseignement, contactez-nous au 04 67 25 00 89.

**Votre bibliothèque vous souhaite une très bonne année 2020, qu'elle soit l'occasion de faire de belles découvertes littéraires.**

## Associations

### APE 123 Soleil

Association des Parents d'élèves  
1 2 3 SOLEIL



L'Association de Parents d'Elèves 123 Soleil organise le Carnaval le mercredi 4 mars 2020 sous le **thème de Disney** avec la présence du petit Bouc.

Un rassemblement aura lieu à partir de 14h30, à l'EHPAD pour un départ du défilé à 15h00 afin de terminer au parking de la salle des fêtes pour brûler Mr Carnaval.

Un goûter musical clôturera cette manifestation sur ce même parking.



Voici la Nouvelle année

2020

Le Président, Jean Louis Lacombe, et l'équipe DES AMIS DE PAULHAN vous présentent leurs meilleurs vœux, que cette année nouvelle vous apporte à tous paix, joie et bonheur ; une bonne année riche en culture et en découverte.

Donner un peu de soi c'est donner un peu de bonheur aux autres c'est aussi une façon d'en recevoir.

L'année 2019 a affiché une bonne participation ce qui vaut le meilleur des encouragements.

Notre dernière conférence s'est déroulée le vendredi 6 décembre avec le conférencier M. Michel Jas, membre de l'Académie des Arts et des Sciences de CARCASSONNE, spécialisé dans l'étude du fait cathare et également auteur de « Incertitudes les Cathares à Montpellier » ou encore de « Uzès et le Languedoc des Cathares ».

L'année 2020 sera également riche en rencontres, activités, voyages, surprises, conférences et animations ayant pour objectif d'entretenir la convivialité, d'échanger avec tous les anciens et nouveaux adhérents, également les nouveaux arrivants désireux de favoriser leur intégration en tissant ce lien social, un beau rayonnement. Mme Renée Genieys vous accueillera à l'entrée et vous remettra notre brochure qui permet de se familiariser avec votre nouvel environnement par ce biais de rencontres et de moments de partage, découverte et historique de la ville facilitant ainsi les contacts.

La richesse et la diversité des programmes seront au rendez-vous tout au long de l'année. Manifestations culturelles de qualité, richesse du patrimoine historique résolument tourné vers l'avenir, échange de savoirs et partages sur les traces des Anciens et mettons ensemble le cap sur le futur.

Notre premier rendez vous sera le **DIMANCHE 19 JANVIER 2020** pour la **FETE DE LA SAINT SEBASTIEN**

### Programme :

11 heures : **MESSE EGLISE STE CROIX**

12 heures : **APERITIF A LA SALLE DES FÊTES OFFERT PAR LES VIGNERONS DU PAULHANAIS**

(le programme détaillé vous sera communiqué par affichage et voie de presse)

16 heures : **LOTO FAMILIAL OCCITAN 18 QUINES VENEZ NOMBREUX**

Il y a déjà 12 ANS Mme Andrée Audemar relançait cette fête emblématique de PAULHAN.

**LE REPAS SERA PRIS A LA SALLE DES FÊTES à 13 HEURES**



## FETE DE LA SAINT SEBASTIEN

**Dimanche 19 Janvier 2020**  
**>>11h : Messe en l'église Sainte Croix**

Apéritif à la salle des Fêtes offert par les vigneronns du paulhanais



**Repas à la salle des fêtes**

**Menu**  
Assiette charcuterie salade  
joue de bœuf forestière aux cèpes  
Fromage  
Délice fondant chocolat  
Café

réservation à la bibliothèque grille centrale :  
- mercredi 8 janvier 9h/12h/15h/18h  
- samedi 11 janvier 9h/12h  
- ou par téléphone : Jo Gericat 04 67 25 09 71

**Prix : 20 € / personne**

**>>16h Loto familial occitan (18 quines)**  
Nous vous attendons nombreux / les Amis de Paulhan  
Exceptionnel : accompagnement musical : Marcel Defives  
1er prix du conservatoire de piano

Réservation à la Bibliothèque auprès de Mme Jo GERICOT et son sympathique sourire qui vous donnera tous les détails.

Elle sera présente les :

- **MERCREDI 8 JANVIER 2020, DE 9 HEURES à 12 HEURES, ET 15HEURES à 18 H ;**
- **SAMEDI 11 JANVIER 2020, DE 9 HEURES à 12 HEURES ;**
- **à l'ancienne Ecole Georges Brassens (face à la Salle des FETES PAULHAN), entrée GRILLE CENTRALE BIBLIOTHEQUE.**

Ou

**PAR TELEPHONE : 04 67 25 09 71**

**MENU**

**ASSIETTE CHARCUTERIE SALADE  
JOUE DE BOEUF FORESTIERE AUX CEPES  
FROMAGE  
DELICE FONDANT AU CHOCOLAT  
CAFE**

**LE PRIX EST FIXE A 20 EUROS PAR PERSONNE**

**LE VENDREDI 24 JANVIER 2020**

**Assemblée Générale LES AMIS DE PAULHAN**, Hall d'Entrée SALLES DES FETES PAULHAN

Mot du Président, Actions passées en 2019, bilan financier, élection du bureau, questions diverses, actions à mener et pot de l'amitié. **RENDEZ VOUS A 17H30.**

**Favoriser la Culture et le patrimoine régional**

Une autre date importante à retenir

**SAMEDI 7 MARS 2020**

**INAUGURATION ECLAIRAGE**

**ST JEAN DE VAREILHES**

programme détaillé à venir

super programme également le **SAMEDI 6 JUIN 2020**

**CONCERT LES CHOEURS DE NOTRE DAME AVEC  
M.THIERRY JAM** Artiste pianiste international.



Crédit photo : OLIVIER L.

Un bien joli programme à venir et nous ne manquerons pas de vous tenir informés. Venez nombreux.

**BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2020, L'EQUIPE DES AMIS DE PAULHAN**

## Amicale du Jumelage Paulhan-Krailling

L'assemblée générale de l'AJPk aura lieu le vendredi 24 janvier 2020  
à 15 h à la salle des fêtes de Paulhan

Ordre du jour :

Rapport moral et financier 2019

Activités 2020

Boite à suggestions

**Ebauche du programme**

**« Voyage en Bavière »**

**Date de notre prochain séjour à Krailling  
du mercredi 17 juin au mercredi 24 juin 2020**



Amicale du Jumelage Paulhan-Krailling

**Toute l'équipe de l'AJPk vous présente ses meilleurs vœux pour  
cette nouvelle année 2020**



*Soirée Bavaroise du 27 septembre 2019*

## Bien chez Nous'nou



### BONNE ANNEE 2020

Le 6 décembre 2019, s'est déroulé notre après-midi « Fêtons Noël ». Les enfants et leurs parents ont pu assister à un spectacle présenté par la Cie Carabotte.

Le père Noël est venu faire sa distribution de surprises et nous avons pu déguster un gouter préparé par les assistantes maternelles.

Nous tenons à remercier la générosité des nombreux commerçants. Cette année encore nous avons pu proposer une superbe tombola. MERCI à : La Boulangerie du Centre ; Paulh'optique ; Electro Service Rome ; Le Salon d'Elodie ; L'institut : Le boudoir d'Elycha ; La famille Cadar ; Fruits et Légumes Puertas ; Pharmacie La Fonette ; Immobilier LM patrimoine Damien Roques ; Le Caveau de Paulhan ; L'institut : Un temps pour Elle ; L'institut : L'île aux Roses ; Le Rucher de l'abeille douce ; L'épicerie La Cigale ; Le restaurant Le Chat Noir

**Carnaval le jeudi 19 mars** (si la météo le permet) : Défilé sur le marché : « Les fruits et légumes de la jardinière ».

Pour tous renseignements :

Présidente : Mme Corinne OLIVER : 06.72.49.48.89

Mail : [biencheznousnou34@gmail.com](mailto:biencheznousnou34@gmail.com)



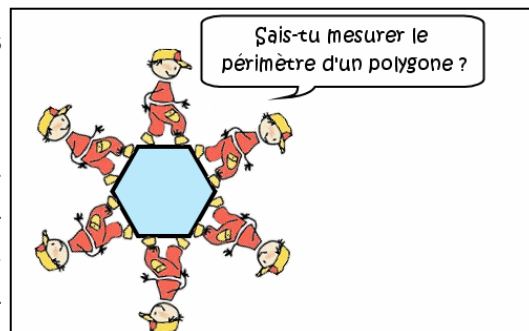
## Accompagnement Scolaire et Conseils en Education

L'année scolaire a bien démarré, le soutien du MERCREDI de 15h à 18h a pris son envol et les places manquent. Chaque élève a reçu un cahier de soutien avec son cahier d'activité français ou mathématiques.

L'association organisera le **19 AVRIL**, à 16h00, un **super loto** à la salle des fêtes de Paulhan. **Venez nous rejoindre** avec vos enfants, vos amis, votre famille.

Votre démarche contribuera ainsi à participer au financement d'un maximum de projets de l'association auprès des élèves qui ont des besoins éducatifs particuliers (achat de la méthode « les alphas », par exemple)

Nous aurons de plus l'occasion de partager entre membres de l'association les vœux de bonne année, le 8 janvier 2020, mais recevez dès à présent nos souhaits de bonheur pour cette nouvelle année 2020 qu'elle vous apporte les plus grandes satisfactions professionnelles et personnelles.



ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE et CONSEILS en EDUCATION

Mail : [conseilscolaireducation@gmail.com](mailto:conseilscolaireducation@gmail.com)

Tél. : 06.70.453.453

## Association EVENS

### ASSOCIATION EVENS Vous informe

#### ! ATTENTION !

► Pas de Marché Alimentaire Bio et Local en JANVIER dans les Halles

Les productrices-eurs prennent une pause méritée en ce début d'année.

**Retrouvons nous avec grand plaisir tous les premiers Dimanches des mois suivant**

- **2 Février 2020**- L'Après midi Ateliers, Contes, Musique, Assos, jusqu'à 16h
- 1er Mars 2020
- 5 Avril 2020
- 3 Mai 2020
- **7 Juin 2020** - On Fête la première année toute la journée !!! Sur le Griffé et aux Halles
- 5 Juillet 2020
- 2 Août 2020
- 6 Septembre 2020
- 4 Octobre 2020
- 1er Novembre 2020
- 6 Décembre 2020

#### CONTACT

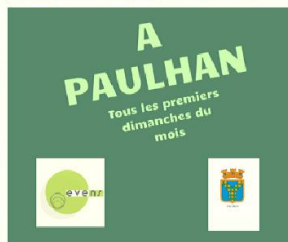
MAIL : [evens.asso@gmail.com](mailto:evens.asso@gmail.com)

FACEBOOK: @evens34

TEL: 06 63 04 69 67

## TRÈS BELLE ANNÉE 2020

A TOUTES LES PAULHANAISES ET TOUS LES PAULHANAIS





# Etat Civil

## Ils sont nés ...

ROQUES Jade le 05/06/2019  
HERMET Léo le 15/06/2019  
GOMES Leandro le 29/06/2019  
BEN HAMMOU Zayneb le 14/07/2019  
RODRIGUES DE CASTRO Maéline le 13/08/2019  
PYRDZIAK Raphaël le 20/08/2019  
CHEMOUNI HENRY Soan le 22/08/2019  
FOURCADE Loan le 28/08/2019  
PARDAL Nolan le 05/09/2019  
LEGRAND Adaline le 06/09/2019  
MAURI Raphaël le 12/09/2019  
MAILHÉ Loann le 27/09/2019  
ILLUMINATI Noam le 06/10/2019  
VIALA Romane le 08/10/2019  
LECLERC CONTAUX Lola le 08/10/2019  
PIGNOL Mathis le 01/11/2019  
NINEB Nour le 15/11/2019  
BOUCINHA Ruben le 16/11/2019  
ARRIBAT Kiara le 18/11/2019  
DELPONT Norah le 24/11/2019



## Elles se sont pacsées...

BARRY Marion et THOMAS Audrey le 22/10/2019



## Ils se sont mariés...

VIDAL Didier et OCCHUIZZI Célia le 15/06/2019  
ALANDETE Lucien et ULLOA Karine le 13/07/2019  
BELMONDO Eliot et CASTAN Amandine le 09/08/2019  
FOULQUIER Ludovic et MAURI Virginie le 10/08/2019  
MAILLET Thierry et GRANDPAYRE Angélique le 24/08/2019  
BOUTLELIS Karim et LOPEZ Mélanie le 14/09/2019  
GRANIER Jérôme et LOPEZ Emma le 28/09/2019

## Ils nous ont quittés...

BOSC Louis le 07/06/2019, âgé de 86 ans  
ESNAULT Marguerite née AUSSET le 17/07/2019, âgée de 93 ans  
DE STEPKOWSKI Ginette née GALINIER le 21/07/2019, âgée de 86 ans  
L'INTANFF Blanche née CARBONNIER le 03/08/2019, âgée de 90 ans  
RAVAILLE Jean-Luc le 14/08/2019, âgé de 61 ans  
LÉOTARD Jean le 26/08/2019, âgé de 88 ans  
DÉTEZ Gisèle née LAGILLE le 12/09/2019, âgée de 87 ans  
CHION Gilberte née NEFF le 16/09/2019, âgée de 75 ans  
VIVALTA MARTINEZ Bautista le 27/10/2019, âgé de 90 ans  
DELPORTE Raymond le 27/11/2019, âgé de 94 ans  
MEYRAN Marcellin le 28/11/2019, âgé de 85 ans



## LISTE « PAULHAN AVENIR »

### Gare de Paulhan, encore un rendez-vous manqué !

Mise en vente en 2013 par la SNCF, avec celle de Clermont -l'Hérault, la Communauté de communes du Clermontais devait acheter les deux, mais Alain Cazorla fit volte-face à la veille des élections de 2014. Le Département s'était pourtant engagé à apporter 50% du coût d'achat de la gare (180 k€), à condition d'y aménager des logements locatifs aidés. Bernard Soto s'était alors empressé de récupérer cette convention au profit de la commune, et l'une de ses dernières délibérations fut l'acquisition de la gare de Paulhan.

Le nouveau maire élu en 2014 n'avait plus qu'à signer l'acte d'achat (en décembre 2014). Mais après ce fût des années à tourner en rond. De 2015 à 2017 : confier le chantier de ces logements à un chantier d'insertion (beaucoup de réunions pour rien) ; conventionner avec le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLAJ) du Cœur d'Hérault, qui loue déjà les logements de l'ancienne école G. Sand ; solliciter en assistance à maîtrise d'ouvrage le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de l'Hérault. Puis au printemps 2018, publier un appel d'offres pour un marché de « Mission diagnostic et maîtrise d'œuvre ». Un architecte a été retenu, Lendemain Architecture, et ses scénarios ont permis d'alimenter le contrat de Bourg-Centre, avec un coût estimé entre 400 k€ et 480 k€ HT pour la partie centrale du bâtiment de la gare.

Lors de l'élaboration du budget prévisionnel 2019, le maire a réduit la voilure, n'inscrivant plus que 145 k€ pour l'aménagement d'un espace culturel au rez-de-chaussée (la salle des pas perdus, la façade et la marquise, l'accessibilité du trottoir), afin d'y accueillir des événements culturels tels que ceux qu'organise l'association QQOA. Mais rien n'a jamais été entrepris ...

Pourtant, la commune manque de logements locatifs ; nous sommes à 7% de logements aidés alors que la loi SRU en exige 25%. Ceci ne s'impose pas à Paulhan aujourd'hui, mais demain le Cœur d'Hérault sera une unique intercommunalité de plus de 50 000 habitants, et il faudra rattraper ce retard en 15 ans ! Mais c'est aussi un besoin pour les paulhanais, comme dans le cas de relogements d'urgence. Sans oublier que le Département attend la fin des travaux des logements de la gare pour septembre 2020, sinon il faudra lui rendre les 90 k€ qu'il a versé à la commune en 2014.

Mais le maire de Paulhan porte un autre projet pour la gare, puisqu'il a négocié 66% de subventions pour un projet d'**espace culturel**, au coût de **666 k€ TTC** ; ce projet-là n'a pas été présenté ainsi en Conseil municipal (le 04/10/2018), et il ne figure pas au budget 2019 ; avec la bibliothèque, la Culture aura ainsi capté **2 M€** pendant ce mandat. Poudre de perlimpinpin, avec la cave, la gare, les halles, ... What else ?

**A. DJUROVIC - L. DUPONT - F. HEREDIA - J. ROIG**

## LISTE « PAULHAN DEMAIN »

Etats Généraux de l'Alimentation et de l'Agriculture Durable (EGAAD) organisés par le CODEV du pays cœur d'hérault au lycée agricole de Gignac les 25 et 26 Octobre 2019.

Les 25 et 26 octobre dernier se tenaient au **lycée agricole de Gignac** les Etats Généraux de l'Alimentation et de l'Agriculture Durable **EGAAD**. Monsieur Manuel Moyano, directeur du lycée agricole de Gignac, déclarait après une brève introduction, qu'aujourd'hui il assistait à une crise majeure des effectifs dans la filière des formations agricoles conventionnelles, avec plus de 6000 candidats en moins à la formation sur le territoire Français en 2018.

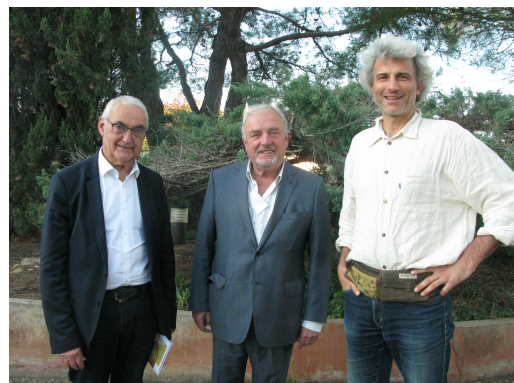
D'après la **FNAB** (Fédération National d'Agriculture Biologique), les formations et vocations en agriculture biologique semblent avoir plus de succès (actions des **CIVAM**) car cette filière est créatrice d'emplois non-délocalisables. Les fermes bio emploient en moyenne 60% de salariés en plus que les fermes conventionnelles (source : Agreste Primeur, juin 2012). Le service de statistique, d'évaluation et de prospective du **Ministère de l'Agriculture** a réalisé une étude sur la quantité de travail et l'emploi dans les fermes biologiques qui montre notamment que « Trois ans après la conversion au bio, la quantité totale de travail est significativement plus élevée dans les exploitations converties que dans les exploitations conventionnelles comparables. ». C'est ainsi qu'en 2017, si 8% des fermes sont en bio, ces dernières représentent près de 11% de l'emploi agricole. C'est aussi dû au fait que les fermes bio sont proportionnellement plus nombreuses à s'engager dans des démarches de diversification et de vente en circuit court.

- La première journée a laissé carte blanche à **Edouard Cholet maire de Barjac** (commune qui a fait l'objet du film «Nos enfants nous accuseront!») pour présenter les 10 années d'expérience en cantine scolaire bio et locale. Cette commune de 1400 habitants a fait le choix de prendre en charge la différence de coût du repas, permettant ainsi aux familles de garder un tarif habituel pour des repas en circuit court de haute valeur nutritive et gustative. Une oliveraie communale permet aux enfants de bénéficier pour leur restauration d'une huile d'olive de première qualité.

- La deuxième journée a permis à **Jean Michel Bouat (adjoint au maire délégué au développement durable à l'agriculture urbaine, à l'eau et la biodiversité de la mairie d'Albi)** de présenter le **PAT de l'Albigeois** (Projet Alimentaire Territorial). Avec une SAE (Surface Agricole Exploitable) de 1223 hectares la ville recrute ses maraîchers pour alimenter ses 12 écoles qui bénéficient d'un repas entièrement bio par mois (appelé «**repas Bonbons**» par les enfants - bon pour la santé et bon pour l'environnement !). Un marché de producteur s'est structuré autour de la charte «**ce que je produis et vends, j'en donne à mes enfants !** » Une unité de pasteurisation, une légumerie et un **comité de pilotage** (plateforme d'approvisionnement), ont été mises en place. Albi et ses 52 000 habitants gère sa restauration collective municipale de 3600 repas par jour en régie municipale, tout comme la ville de **Mouans-Sartoux** (près de Nice) avec ses 9 668 habitants.

Aujourd'hui à Paulhan, les repas de nos enfants de l'école Arc en Ciel arrivent d'Avignon par camion. Il serait plus adapté que nos écoles et le collège bénéficient de vrais repas cuisinés sur place avec des fruits, légumes et denrées de producteurs locaux. Une démarche qui s'inscrirait tout à fait dans le cadre des politiques créatives que peut inspirer la **réserve de biosphère UNESCO du bassin du fleuve Hérault**.

\* CODEV : Conseil de développement du pays cœur d'Hérault



Louis Villaret, Président du Lycée agricole de Gignac, de la CCVH, du pays Cœur d'hérault pendant 16 ans et maire du Pouget, Edouard Cholet maire de Barjac et Thierry Jam élu à la mairie de Paulhan depuis 13 ans. Photo prise durant les EGAAD 2019.

Valérie l'Hôte et Thierry Jam, liste «Paulhan Demain»

Presse du Sud de PAULHAN

Librairie, Papeterie, Maison de la Presse, Cadeaux  
1, av. Paul Pélisse, 34230 PAULHAN  
Mme BUENO, Tél. : 04 67 25 11 83

**Grégory HARRANG**  
AGENT RENAULT & DACIA  
MECANIQUE CARROSSERIE PEINTURE TOUTES MARQUES  
Ventes véhicules neufs et occasions

GARAGE DE PAULHAN  
24 BIS ROUTE DE PEZENAS  
34230 PAULHAN  
Tél. 04.67.25.13.62  
Mail : garagedepaulhan@orange.fr

**POMPES FUNEBRES  
PAULHANAISES**  
MARBRERIE

Gérant Didier MAFFRE

8, rue Victorien NEGROU 34230 PAULHAN  
Tél. 04 67 25 18 11 - Fax 04 67 25 23 94  
E.mail : pfpaulhanaïses@gmail.com

Béton prêt à l'emploi  
pour particuliers et professionnels

ZAE la Barthe - PAULHAN  
04 99 57 97 37

**SANDY** ♥ **FLEURS**

68, Cours National - 34230 PAULHAN  
Tél. 04 67 25 27 10 - Fax: 04 67 25 31 73

**BARRERAS  
BOUSQUET**

-- Tous travaux dans la maison --  
Rénovation & aménagement.

Tel : 06 12 61 99 33  
06 26 98 63 34  
Fax : 04 67 25 37 08  
e-mail : sarlbarrerasbousquet@hotmail.com

SIRET : 415 115 641 000 11

**Sarl MDM**

Maçonnerie Générale  
Charpente - Couverture

Placo - Carrelage - Plomberie - Electricité

Tél/Fax. 04 67 25 37 90  
Mobile 06 07 10 41 17  
E-mail : sarlmdm@free.fr

ZAE la Barthe 34230 Paulhan

**MIEL ROUQUETTE**

TOUS LES PRODUITS DE LA RUCHE

VISITE - DEGUSTATION - VENTE

Magasin de vente ouvert  
du MARDI AU SAMEDI  
9H-12H 14H30-18H  
43 Rue des Lavandes  
34230 PAULHAN  
Tél: 04.67.25.04.40  
APICULTEUR DEPUIS 1960

**Tout Pour la  
Famille**

Service d'Aide à Domicile - 65bis Cours National - 34230 PAULHAN -  
Tél Siège : 04 67 78 79 48 / Paulhan : 06.31.52.74.47

# Associations paulhanaises

## JEUNESSE

### Accompagnement scolaire et Conseil en Education

Mme Isabelle CATALA - Contact : M. Jean-Claude ROUSSE

### Association Laïque Parents d'élèves Collège Paulhan (ALPE)

M. Philippe LONJON

### Association Sportive Collège

M. Stéphane RUSSO

### Foyer Socio-éducatif Collège (FSE)

M. Philippe PLATRIEZ

### Coopérative scolaire Ecole maternelle F. DOLTO

Mme Valérie LAINE

### Coopérative scolaire Groupe scolaire Arc-en-Ciel

Mme Sandra MUTUEL

### Jeunesse et Loisirs

M. Raymond ARNAUD

### 123 SOLEIL (associations parents élèves)

Mme Corinne CAUSADIAS

### BIEN CHEZ NOUS, NOU !

Mme Corinne OLIVER

### PATRIMOINE

### G.R.A.P.P

Mme Christine VEZIAN

### Les Amis de Paulhan

M. Jean-Louis LACOMBE

### SOUVENIR

### P.G et C.A Algérie, Tunisie et Maroc

M. Raymond ARNAUD

### HUMANITAIRE

### Croix Rouge Française

Mme Martine PAGES

### La Ligue Contre le Cancer

M. Marcel DEBRABANT

### Paulhan Solidaire (Créer toutes solidarités entre les habitants de Paulhan et alentours)

M. Christian RUSSAIL

### Secours Catholique

Mme Paule GABRIAC

### Secours Populaire

Mme Nicole GUERRE

### VIVRE ENSEMBLE

### Paulhan en Cœur d'Hérault

Mme Aleksandra DJUROVIC

### ECONOMIE / ARTISANAT

### Association des Commerçants, Artisans et Agriculteurs de Paulhan (ACA\*P)

M. Lucien ALANDETE

### Evans Association (organiser des événements dans un élan d'écologie citoyenne)

Mme Valérie L'HOTE

### CULTURE

### Amicale du Jumelage Paulhan Krailling (AJPK)

Jumelage avec Krailling en Allemagne

Mme Sophie BOUGETTE

### Amicale Paulhanaise Autour de Stefanik (APAS)

Jumelage avec Brezova pod Bradlom et Kosariska en Slovaquie

M. Joël DIAZ

### Foyer Rural (scrabble, travaux manuels)

M. Jean-Marie SERT

### HISTOIRE D'ETRE (bien-être, épanouissement de la personne)

Mmes Andrée DUVAL / Brigitte EYRAUD / Anne PANNETIER

### Key-Lan (informatique)

M. Roger AMAT

### K.Brouss (développer échanges culturels Afrique/France)

Melle Corinne AUGUSTE

### Le Bouc de Paulhan (animal totemique)

M. Lucien ALANDETE

### Lou Récantou (Dessin, peinture)

M. Jean-Marie DOMITILE

### Qu'est-ce-qu'on attend (événements socio-culturels, actions environnementales)

Atelier DAVIT

### SIMBO (Voie de communication entre l'Afrique et le monde)

Mme Sandra DRAME

### ENSEMBLE ET SOLIDAIRES

### Anciennement UNRPA 3ème âge (lotos, sorites, voyages)

M. Pierre MERCET

### SPORT

### Association Paulhanaise Multi-Sports (APMS)

M. Benjamin PAMELLE

### Cyclo-club paulhanais

M. Adolphe BERNAD

### E.S.P Basket (seniors loisirs hommes/femmes)

M. Vincent PERIER

### E.S.P.P Football

M. Thierry PEREZ / M. Tarik EL ADI

### E.S.P Pétaque

M. Philippe COMBES

### E.S.P Tambourin

M. Stéphane MAURI

### Foyer Rural (randonnée)

M. Jean-Marie SERT

### La Gaule Paulhanaise (pêche)

M. Jean-Pierre COLLET

### Lou Récantou (aikido, danse, zumba, yoga)

M. Jean-Marie DOMITILE

### Paulhan Handball Club

Mme Caroline JOURDAN

### Paulh'en Vie

M. José ROIG

### Saint Hubert La Chasse

M. Bruno PEDRO

### SHINSHIN AIKI RYU (cours Qi Gong, Tuina)

Mme Jacquie PAOLINI

Professeur

### ENERGY'M LATINO (STUDIO B)

Mme Béatrice GOUBY

### Tennis Club Paulhan

M. Christophe GRANIER / M. Cyril PERIER

### AUTRES

### A Cloche Patte (protection animale)

Mme Géraldine SUBRA

### Amicale des Sapeurs-Pompiers

M. Alain GASC

### Au-Delà de Nos Limites (Evènements sportifs/culturels) (ADNL)

M. Alexandre PAGES

### Comité des Fêtes

Mme Jany TAFFALA

### La Pomponette (Stérilisation et castration des chats de la rue et leurs soins de la vie quotidienne)

Mme Véronique QUINONERO

### Les Vignerons du Paulhanais

Mme Marielle BALLESTER

### Ritournelle (Animations auprès des résidents de l'EHPAD Vincent Badie)

Mme Sophie MESTRE

### Rustic Moto (Balade en deux roues, rallye annuel, fête de la moto)

Mme Graziella FLORES

Mme Graziella FLORES

Mme Graziella FLORES

Mme Graziella FLORES

Mme Graziella FLORES

Mme Graziella FLORES

Mme Graziella FLORES

Mme Graziella FLORES

Mme Graziella FLORES

Mme Graziella FLORES

Mme Graziella FLORES

Mme Graziella FLORES

Mme Graziella FLORES

Mme Graziella FLORES

Mme Graziella FLORES

# Numéros utiles

## Mairie

19 cours National

Du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-17h

## Police Municipale

19 cours National

Du lundi au vendredi 8h15-12h30

## Garde-chasse

René CHEMOUNI

## EHPAD Résidence Vincent Badie

10 route de Campagnan

## Bibliothèque municipale Jeanne GRIZARD

20 boulevard de la Liberté

## Poste

Avenue Paul Pélisse

## Plateforme POSTE

ZAE La Barthe

## ÉCOLES

### Groupe scolaire Arc-en-Ciel

260 route d'Usclas

### École maternelle Françoise DOLTO

Rue Docteur Batigne

### Accueil de Loisirs Périscolaire du Clermontais / Pôle de Paulhan / Cantine scolaire

1 rue Notre Dame

### Collège Emmanuelle Maffre-Baugé

84 rue Joliot Curie

## CRÈCHE

### Crèche Mutualiste « A Pas de Loup »

64 rue Paulette Hauchard

## SANTÉ

### Pharmacie de la Fonette

38 rue de Metz

### Pharmacie Feulie

6 place de la République

### Tout pour la Famille - Aide à Domicile

65bis Cours National

## Infirmiers

Fabienne DOUVILIER

Mélanie FATOL

Florence MONLUC

## Centre Médical Infirmier St Sébastien

Françoise VENTURINI

Hélène SERRANO-SATGER

Jacqueline MOSES

Marlène DEBACHE

## Sage-femme

Cindy COTTEAUX

## Médecins

Robert Di Martino

Véronique JOURDAN

Olivier MERIC

## Pédicure-Podologue

Mireille DELPRAT

## Centre Médical St Sébastien

Paul SALICRU

## Ambulances

Ambulances Paulhanaises

## Masseurs Kinésithérapeutes

Cabinet de Kinésithérapie Les Oliviers

## Centre Médical St Sébastien

Sylvie BONNIOL

Pascal CHAMBON

## Ostéopathe

Marion MARNAS

## Orthophoniste

Feny GRECO

## Psychothérapeute - Hypnothérapeute

Brigitte EYRAUD

## Dentistes

Catherine BONNET CHARTREAU

Nicolas JACQUEY

## Vétérinaire

Lionel MATHEZ

## Taxi Paulhan

Laurent Marani

☎ 04 67 25 00 08

Fax 04 67 25 28 91

☎ 04 67 25 15 69

Fax 04 67 25 28 91

☎ 06 86 46 40 87

☎ 04 67 25 28 80

☎ 04 67 25 00 89

☎ 04 67 25 01 79

☎ 04 99 57 21 55

☎ 04 67 25 05 00

☎ 04 67 25 01 57

☎ 04 67 25 05 23

☎ 04 67 25 00 17

☎ 04 67 38 21 38

☎ 04 67 25 00 45

☎ 04 67 25 00 43

☎ 04 67 78 79 48

☎ 06 31 52 74 47

☎ 04 67 25 01 92

☎ 06 35 29 12 60

☎ 04 67 25 17 63

☎ 06 64 87 65 95

☎ 06 19 77 55 07

☎ 06 08 35 68 41

☎ 06 87 73 48 59

☎ 06 83 66 55 56

☎ 04 67 25 25 65

☎ 04 67 25 25 65

☎ 04 67 25 18 32

☎ 04 67 25 24 08

☎ 04 99 57 15 44

☎ 04 67 25 00 02

☎ 04 67 38 54 36

☎ 04 67 25 04 48

☎ 04 67 25 04 48

☎ 06 78 42 91 19

☎ 06 22 18 04 35

☎ 06 99 07 67 59

☎ 04 67 24 00 34

☎ 04 67 24 00 34



☎ 09 61 20 19 75

☎ 04 67 25 19 77


Port 06 14 95 96 21

Paulh'Infos Le Mag de Paulhan N°17  
Directeur de la publication : Claude Valero, Maire de Paulhan  
Responsable de la rédaction : Claude Valero, Maire de Paulhan  
Rédaction - Service Communication : Carine Roche  
Imprimé par JF Impression

Tirage : 2 200 exemplaires / Édition janvier 2020



10-32-3010 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org



Promouvoir la gestion durable de la forêt.  
pefc-france.org